

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

# SANNOIS

en direct

N° 176 • FÉVRIER 2012



## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE



**DOSSIER :**  
**CONSEILS DE QUARTIERS**  
**PAGE 8-9**



**EXPOSITION ROUSSEAU-**  
**GROLÉE AU MUSÉE**  
**PAGE 11**



**ANIMATIONS DU MOULIN**  
**PAGE 12**





**DU LUNDI 19 DÉCEMBRE  
AU LUNDI 2 JANVIER**

**NOËL DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS**

Les jeunes Sannoisiens ont participé à toutes sortes d'activités pendant les vacances de Noël : spectacles, loisirs créatifs...



**DU LUNDI 2  
AU MERCREDI 11 JANVIER**

**COLLECTE DES SAPINS USAGÉS**

De nombreux habitants ont joué le jeu et se sont comportés en éco-citoyens en déposant leurs sapins usagés dans les différents points de collecte de la ville. Ils seront broyés et transformés en copeaux de bois afin de protéger les parterres et les massifs de fleurs contre les mauvaises herbes et certains parasites.



**SAMEDIS 7, 14 ET 21 JANVIER**

**GALETTES DANS LES QUARTIERS**

Pour fêter l'Épiphanie, les conseils de quartiers ont donné rendez-vous aux habitants. Au programme : spectacle, maquillage et partage de la galette ; un beau moment de convivialité !



**DIMANCHE 22 JANVIER**

**REPAS DES SENIORS**

Près de 700 seniors étaient présents au Centre Cyrano. Après un repas gastronomique, ils ont profité de l'orchestre de Michel Bacouël pour une animation dansante.



# LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

## Mardi 2 janvier

Cérémonie des vœux de la RATP.

## Mercredi 4 janvier

Auditions à l'Assemblée Nationale sur le texte de loi pour un service garanti dans le transport aérien.

## Jeudi 5 janvier

Rendez-vous en Mairie, avec Mme Riouffrait, Principale du collège Jean Moulin.

## Samedi 7 janvier

Assemblée Générale de l'association « Sannois d'Hier à Aujourd'hui ». | Galette dans les quartiers Centre-Ville / Bel Air, Pasteur et Moulin. | Basket au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

## Dimanche 8 janvier

Présence au marché avec les adjoints.

## Mardi 10 janvier

Présence à l'Assemblée Nationale.

## Mercredi 11 janvier

Présence à l'Assemblée Nationale. | Réunion à l'association du « Grand Roissy » à Roissy.

## Jeudi 12 janvier

Rendez-vous avec M. Petitcorps de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) à Cergy pour un point sur le Val d'Oise.

## Vendredi 13 janvier

Cérémonie des vœux de la Municipalité.

## Samedi 14 janvier

Concert d'Imany à l'EMB.

## Lundi 16 janvier

Réunion au Ministère de l'écologie au sujet du tramway « Cergy-Sannois » sur la RD 14.

## Mardi 17 et mercredi 18 janvier

Présence à l'Assemblée Nationale.

## Jeudi 19 janvier

Visite à la doyenne de Sannois âgée de 106 ans. | Conseil Municipal.

## Samedi 21 janvier

Galettes dans les quartiers Loges / Gambetta et Les Carreaux / Gaston Ramon.

## Dimanche 22 janvier

Repas des seniors au Centre Cyrano.

## Mardi 24 et mercredi 25 janvier

Présence à l'Assemblée Nationale.

## Jeudi 26 janvier

Rendez-vous avec la direction du magasin ED. | Assemblée générale de l'Amicale du Personnel.

## Dimanche 29 janvier

Exposition-bourse toutes collections au Centre Cyrano.

## Mardi 31 janvier

Présence à l'Assemblée Nationale. | Visite du centre opérationnel de la gare Saint-Lazare avec M. Devaud, Directeur de la ligne Saint-Lazare / Sannois.



## Adieu l'Ami,

En ce début d'année, Sannois et l'œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil ont perdu un être cher.

Jean Gosselin était inconnu des néo-Sannoisiens, il était retraité depuis quelques années, après 65 ans passées au service de l'œuvre d'Auteuil!... Arrivé à Sannois en 1943, il assume très rapidement la direction de l'Hermitage de Sannois en 1960.

Entré au Conseil Municipal en 1950, il y siège sans interruption jusqu'en 1983, ayant exercé les fonctions d'adjoint au Maire pendant 6 années.

Son charisme est tel qu'il est nommé Directeur Général de l'œuvre d'Auteuil pour toute la France, tout en continuant à diriger la Maison Saint-Jean (appellation prédestinée...) et cela pendant près de 20 ans. Il succède à deux abbés prestigieux, Roussel et Daniel Brottier dont il admire le travail et pour lequel il intercède au Vatican pour le faire reconnaître « Bienheureux » après des années de requêtes.

Au-delà du parcours biographique, **Jean Gosselin était un être d'exception.** Un humaniste généreux éternellement souriant !

Ce chrétien laïc transformait ceux qui le côtoyaient et son amour du prochain irradiait tous les jeunes et les éducateurs dont « il avait la garde ». . . sa générosité et sa foi dans la jeunesse étaient communicatifs : on ne pouvait pas refuser « un petit coup de main » à Jean Gosselin, toujours pour aider un jeune dans la peine ou la détresse à trouver son chemin professionnel.

Comme souvent avec un être d'exception, l'humilité et la modestie étaient de mise.

Oui, Jean Gosselin portait en lui la flamme de l'espérance, cette foi dans l'humanité qui lui fit consacrer l'essentiel de sa vie au service de la Jeunesse.

En ces temps de doutes et d'incertitudes, son chemin lumineux continue d'éclairer notre Avenir.

Au revoir, Jean Gosselin, ta lumière a éclairé des milliers de vies terrestres.

Là-haut, tu dois déjà faire le bien autour de toi!...

**Yanick Paternotte**  
Maire de Sannois,  
Député du Val d'Oise,  
Président de l'Union des Maires

# SOMMAIRE

## 2 Retour en images

## 4-7 Ma ville

Animations dans les quartiers  
Activités dans les accueils de loisirs  
Retour scolaire  
Un nouveau site Internet  
Déploiement de la fibre optique  
Servie d'astreinte  
Commissions thématiques

## 8-9 GROS PLAN

Conseils de quartiers :  
pour des quartiers  
qui évoluent

## 10-12 Loisirs

Concerts à l'EMB  
Théâtre au Centre Cyrano  
Exposition et projections  
à la Médiathèque  
Exposition au Musée Utrillo-Valadon  
Soirée Saint-Valentin  
Stages à la MLA  
Animations au Moulin  
TSF : trois titres de champions  
du Val d'Oise

## 13 Bulle d'Air

Collecte des encombrants  
Réglementation bruit

## 14 J'y vais...

Agenda de février

## 15 Libre parole

Synthèse du Conseil Municipal de janvier  
Tribune libre

## 16 Bloc notes

### UN NUMÉRO VERT POUR en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

**0800 07 12 50**

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : [sannois@champar.com](mailto:sannois@champar.com)

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à [presse@sannois.fr](mailto:presse@sannois.fr)



**TRAVAUX DANS LES QUARTIERS  
SUIVIS PAR LES SERVICES  
TECHNIQUES DE LA VILLE**

**Quartier Centre-Ville / Bel Air**

- Suite des travaux de réaménagement de l'allée de Cormeilles (1<sup>re</sup> tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière) avec fin des travaux prévue courant février. Dès la fin de ce réaménagement, les Services Techniques réaliseront la mise en valeur de la fontaine.
- Suite des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école Carnot.
- Fin des travaux d'aménagement du columbarium du nouveau cimetière (côté rue de la Horionne) avec la création de 36 cases.



- Réfection de la peinture de la salle de restaurant de la résidence Maurice Utrillo.

**Quartier Voltaire**

- Fin des travaux du terrain multisports au Stade Delaune.



- Modification de la canalisation d'assainissement rue Jean Mermoz : travaux retardés et réalisés du 13 février au 9 mars. La majorité des travaux sera réalisée pendant les congés scolaires afin de réduire la gêne occasionnée.

**Quartier du Moulin**

- Aire d'accueil des gens du voyage : réalisation des murs des blocs sanitaires en décembre et des couvertures en janvier.



- Réfection du trottoir de la rue du Puits Gohier, depuis le chemin du Bois Trouillet jusqu'à la rue des Moulins.
- Travaux de peinture d'une salle de l'accueil de loisirs des Aubines.

**Quartier Loges / Gambetta**

- Travaux de peinture dans cinq salles de l'accueil maternel de loisirs « Les Coccinelles ».

**Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon**

- Réalisation de l'interconnexion des chaufferies des Fossés Trempés et de la Fontaine Bertin ce qui va engendrer des travaux importants sur les communes de Sannois et de Franconville sur la période de mi-février à début mai.

**RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS**

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous :

**Quartier Centre-Ville / Bel Air**

→ **Jeudi 2 février** - 20h30 - Hôtel de Ville.

**Quartier Voltaire**

→ **Vendredi 3 février** - 20h45 - Hôtel de Ville.

**Quartier Loges / Gambetta**

→ **Mardi 7 février** - 20h45 - self école Gambetta.

**Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon**

→ **Mercredi 8 février** - 20h30 - école Gaston Ramon.

**Quartier du Moulin**

→ **Mardi 14 février** - 20h30 - Ecole Emile Roux.

**Quartier Pasteur**

→ **Jeudi 16 février** - 20h30 - self école Pasteur.

**Quartier Gare**

Pas de réunion en février.

**Service des Conseils de quartiers :**  
Monique Jardet : 01 39 98 20 25



**Samedi 11 février  
ANIMATION CRÊPES**

Le Conseil de quartier Centre Ville / Bel Air invite les habitants à fêter la Chandeleur et à déguster des crêpes le samedi 11 février de 14h30 à 17h à la Médiathèque.



*Service des conseils de quartiers  
et services techniques*

**UNE ÉTROITE COLLABORATION**

Tous les mardis matins, le service des Conseils de quartiers rencontre les responsables des secteurs Propreté et Voirie des Services techniques en présence de l'élue en charges des travaux. C'est l'occasion d'étudier les demandes des habitants faites lors de la permanence des élus au marché, des rendez-vous du Maire, des réunions des conseils de quartiers ou directement aux Services Techniques. L'élue donne une réponse aux différentes demandes qui sont ensuite traitées par les services concernés.

Le bilan des interventions d'urgence sur le terrain est également communiqué ainsi qu'un point de situation des travaux en cours. Ces informations émanant des Services Techniques sont nécessaires au service des Conseils de quartiers qui peut alors en faire part lors des réunions. ■



**BIENVENUE**

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

**Agence MMA**

98, boulevard Charles de Gaulle  
01 39 80 86 24

**NOUVEAUX COMMERÇANTS**

**Le Boulevard de la Chaussure**

35 bis, boulevard Charles de Gaulle

**Folies d'Housses**

Location de housses pour chaises et bancs (événements, mariage, anniversaire...)

[foliedhousses@gmail.com](mailto:foliedhousses@gmail.com)

07 78 02 24 69

**La Renaissance du Bâtiment**

(activités du bâtiment)

1, rue des Piretins

01 34 10 69 86

**Infirmières**

Mmes Morin, Mottet et Leclerc sont joignables au 01 34 11 15 21 et au 06 03 72 17 30

(erreur de numéro dans le Guide pratique de la Ville)

## Vacances d'hiver

### ACTIVITÉS POUR TOUS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

**D**u lundi 20 février au vendredi 2 mars inclus, les jeunes Sannoisiens seront en congés. Les accueils de loisirs leur ouvrent leurs portes pour leur proposer toutes sortes d'activités :

- **Les Coccinelles (3-6 ans / à partir de 2 ans ½ si scolarisé)** : sur le thème des sports de glisse : jeux olympiques des coccinelles, réalisations de flammes olympiques, médailles, drapeaux, initiation au hockey, patinage, sortie patinoire...
- **Les Aubines (6-13 ans)** sur le thème de « Jouer avec son corps » : parcours de motricité, mimes, jeux de miroir, capoeira, morphing au Palais de la Découverte, escalade au Palais des Sports...
- **L'Espace Prat (6-12 ans)** : sur le thème de la photo : rencontre avec un professionnel (séances de prises de vue, atelier photo), activités manuelles (cadre à photos, arbre à photos), reportage photo à la patinoire, rallye photo, sortie au musée de la photographie...
- **La Maison du Quartier Pasteur (11-17 ans)** : sur le thème de l'histoire du carnaval : atelier masques, confection de crêpes, sorties (bowling, patinoire, Paris by night, cinéma), activités sportives.
- **Le Petit Beaubourg (11-17 ans)** : stage de sports de ballons et stage de création de lampes, futsal, lasergame, création de stickers, sortie à Paris... ■



**Inscriptions du lundi 30 janvier au samedi 11 février inclus auprès du Service Jeunesse : 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h. Ouvert le samedi 11 février de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70.**

**Programme des animations disponible en Mairie.**

## Rentrée scolaire 2012

### PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

**P**our les enfants nés en 2009 et nouveaux habitants, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2012 auront lieu **jusqu'au vendredi 30 mars 2012**, au service Scolaire.

Les enfants nés en janvier 2010 pourraient être inscrits sous réserve de la capacité d'accueil des écoles.

**ATTENTION : les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du service Scolaire au 01 39 98 20 70.**

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) au vu du carnet de santé de l'enfant,

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- en cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants.

Les modalités d'inscription aux activités péri-scolaires vous seront présentées lors de l'inscription scolaire. ■

**Service Scolaire - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville**  
**Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et, pendant les périodes d'inscription, le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70.**



## ANIMATIONS SENIORS

### LE SERVICE ANIMATIONS SENIORS

#### Le CAS aide les seniors à partir en vacances

Les vacances sont l'occasion de vivre des moments de partage, de rompre l'isolement et d'offrir du bien-être aux plus anciens. Or, 45 % des personnes de 65 ans et plus ne partent plus en vacances. Face à ce constat, le Centre d'Action Sociale de Sannois a décidé, pour l'année 2012, de signer un partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) afin de proposer aux seniors sannoisiens des séjours à tarifs préférentiels avec possibilité de déduction pour les non imposables dans le cadre du programme « Seniors en Vacances ».

**Renseignements : CAS - 26-28 avenue Damiette 01 39 98 35 00.**

#### Voyage en Belgique du 22 mai au 24 mai



**Bruxelles** : visite panoramique en autocar avec la découverte de l'Atomium construit pour l'exposition universelle de 1958, la Grand Place.  
**Bruges** : visite guidée

pedestre et promenade en vedette sur les canaux. Gand : cité natale de Charles Quint, chargée d'histoire et de monuments.

**Tarif : 399 € (base 30 participants) - Inscription : mardi 14 et jeudi 16 février de 9h à 12h au CAS - 26,28 avenue Damiette.**

#### Atelier « Les Gestes qui sauvent » :

**vendredi 10, jeudi 16 et vendredi 17 février de 10h30 à 12h.**

Le Centre d'Action Sociale propose un atelier de 3 séances d'information sur les gestes qui sauvent (appel d'urgence, risques domestiques, ...) animé par les Pompiers de Sannois et l'infirmière du Centre Médico-Social. L'atelier aura lieu à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal.

**Renseignements et inscription : CAS 26-28 Avenue Damiette - 01 39 98 35 00.**

#### Conférence sur "L'Inde d'aujourd'hui et de demain"

**Mardi 14 février à 15h** animée par l'Association Triveni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal - Gratuit.

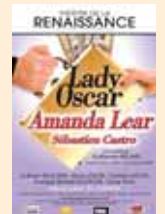
#### Nouveauté

**Le Café des Seniors** : retrouvez-vous autour d'un café ou d'un thé, le premier mercredi de chaque mois, de 16h à 17h30, à la Maison des Seniors - 16, boulevard Maurice Berteaux.

#### L'ACCUEIL SANNOISIEN

**Samedi 3 mars** : à 17h Théâtre

« Lady Oscar » au Théâtre de la Renaissance - 60 € transport compris. **Réservation jusqu'au 29 février - 30 places disponibles.**



**Dimanche 18 mars** : de 14h à

19h : Grand loto au Centre Cyrano pour tous publics - Prix du carton sur place, buvette, très beaux lots à gagner (une semaine en mobil home pour 2 personnes, le Puy du Fou, etc).

**Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.**



## RECESEMENT DE LA POPULATION



**Vous avez jusqu'au 25 février pour remettre vos questionnaires. Pensez-y !**

Cette année, une partie des habitants de Sannois est recensée.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur vous a remis une feuille de logement pour votre foyer, un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous et une notice d'information sur le recensement pour vous guider.

- Vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec l'agent recenseur pour lui remettre les questionnaires.
- En cas d'absence, vous pouvez les confier, sous enveloppe, à un voisin ou au gardien qui les lui remettra pour vous.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez les retourner, sous enveloppe, directement à votre mairie.

**N'oubliez pas, ces questionnaires doivent être remplis et remis au plus tard le 25 février.**

Votre participation est indispensable pour obtenir un recensement de qualité. C'est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Les résultats publiés chaque année par l'Insee grâce à vos réponses aident vos élus à adapter les infrastructures à vos besoins, que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, etc.

Toutes vos réponses sont confidentielles et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.



**Pour tout renseignement, contactez le service Population au 01 39 98 20 90.**

- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

L'édition n° 2012 / 01 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la ville de Sannois est en vente au prix de 10 €. Il est également consultable au service Documentation au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

## UN NOUVEAU SITE POUR LA VILLE DE SANNOIS



Le nouveau site de la ville, mis en ligne le 23 décembre 2011, fait la part belle aux images. Plus accessible et plus dynamique, ce nouveau site est organisé de manière visuelle. Il permet aux visiteurs d'obtenir des informations essentielles au premier coup d'œil et de bénéficier d'une navigation simplifiée.

De nouvelles fonctions apparaissent comme :

- la galerie photo,
- les publications consultables en ligne avec une lecture identique au support papier,

- un module de sondages,
- la géolocalisation des équipements
- des accès directs à Facebook, Sytadin (pour la circulation), Transilien pour les horaires de train et un annuaire simplifié des commerces, entreprises et associations de la ville.

Voilà une liste non exhaustive des nouvelles fonctionnalités de votre site.

Nous vous invitons à explorer toutes ces possibilités sur [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr) ■

## 2012 : DÉBUT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le projet de déploiement de la fibre optique proposée par l'opérateur Orange s'inscrit dans le cadre de l'Appel à manifestation d'Intention d'Investir issu du programme national « Très haut débit » d'août 2010. Pour Orange, il s'agit de construire, sur ses fonds propres, un nouveau réseau en fibre optique qui viendra s'ajouter au réseau cuivre existant.

Ce réseau permettra d'atteindre un débit de 100 mégas en téléchargement et de 50 mégas en émission. De ce fait, les Sannoisiens pourront accéder, en simultané, à des usages non réalisables à ce jour. A titre de comparaison, la majeure partie de l'habitat sannoisien n'atteint pas les 2 mégas actuellement.

**Un déploiement en 5 ans**

Après un dossier déposé en décembre 2010, Orange a eu l'accord, en janvier 2011, de déployer

la fibre optique à Sannois. Mais il a fallu attendre les autorisations et c'est en avril 2011 que la carte du déploiement a été officiellement connue.

Orange a donc été autorisé à lancer les travaux de déploiement sur l'ensemble du territoire, sur une période de 5 ans, à partir de 2012.

**Les obligations des copropriétaires**

Les copropriétaires d'immeubles de plus de 12 logements devront impérativement délibérer en Assemblée Générale pour désigner l'opérateur d'immeuble qui fera le raccordement. Ensuite, chaque copropriétaire sera libre de choisir l'opérateur qu'il souhaite à titre individuel. La Ville de Sannois a informé les premiers syndicats concernés de ces mesures afin que les copropriétaires puissent bénéficier de l'accès à la fibre optique le plus rapidement possible.

La Ville de Sannois met aussi tout en œuvre afin que les travaux de mise en place des armoires et d'installation de la fibre optique soient réalisés dans de bonnes conditions et en limitant la gêne éventuelle pour les riverains. ■



**Renseignements : site de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) : [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)**

## SERVICE D'ASTREINTE : OPÉRATIONNEL 7 J / 7

Le service d'astreinte de la Ville de Sannois a été restructuré afin de permettre une meilleure réactivité en cas de nécessité en dehors des horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville (soir, week-end et jours fériés).

Ainsi, trois secteurs d'astreinte sont mis en place :

- **Astreinte de direction** : organisée au sein de la Direction générale Elle concerne les actes administratifs à produire en cas d'urgence (relogement après incendie, internement impératif...). Le directeur général d'astreinte a une mallette comprenant divers documents et matériel afin de réagir au plus vite.
- **Astreinte technique** : quatre personnes en hiver et deux en été sont chargées de procéder au salage de la voirie en cas de neige ou de verglas, ou d'intervenir lors d'un problème majeur : fuite d'eau, nettoyage de voirie après accident...
- **Astreinte de gardiennage** : elle concerne les 28 gardiens des équipements communaux. Ceux-ci interviennent sur place et transmettent aux deux gardiens de l'Hôtel de Ville les soucis rencontrés dans l'équipement.

Ce service d'astreinte est complété d'une **astreinte de sécurité par la Police Municipale** et par un élu chaque week-end.



Un roulement est organisé au sein des membres des différents secteurs sachant qu'une astreinte dure une semaine.

Les gardiens de l'Hôtel de Ville sont les pivots de cette astreinte. Munis de téléphones portables, ils doivent rester dans un périmètre restreint autour de l'Hôtel de Ville. Lorsqu'il y a un souci, ce sont eux qui sont généralement alertés en premier par les habitants, les pompiers ou la police. Ils déclenchent alors le processus en prévenant en premier l'astreinte de Direction générale qui ensuite répercute selon les cas. ■

### RAPPEL DU RÈGLEMENT DE VOIRIE

L'arrêté du 17 juin 1992 du règlement de voirie est toujours en vigueur sur la commune de Sannois. Il s'impose :

- aux propriétaires et occupants des maisons et immeubles riverains des voies publiques,
- à toute personne physique ou morale ayant à occuper le domaine public communal,
- à toute personne physique ou morale ayant à entreprendre des travaux sur les voies publiques et leurs dépendances.



Aussi, en période hivernale, les occupants des immeubles et maisons bordant les voies publiques doivent, par temps de gel, dans toute mesure de leurs possibilités, débarrasser les trottoirs de la neige et de la glace ou, à défaut, les rendre moins glissants en y répandant du sel, du sable ou de la sciure de bois qu'ils doivent balayer au dégel (article 4).

Par ailleurs, les propriétaires sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs et caniveaux au droit de leur domicile notamment après la réalisation de travaux d'entretien et de coupe de végétaux et de haies (article 3).

*Pour tout renseignement : Services Techniques : 01 39 98 20 60.*

### RAPPEL

#### HORAIRE D'OUVERTURE

##### La Poste



2, rue du Lieutenant Keiser  
Tél. : 01 34 11 75 30

du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h - samedi de 9h à 13h.

##### Sécurité Sociale



##### Accueil

4, Square Jules Ferry  
mardi et jeudi de 9h à 12h30 et  
de 14h à 16h30 sauf pendant  
les vacances scolaires.

**Renseignements** : Tél. : 3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

**Adresse postale unique pour traiter les demandes** :  
Assurance Maladie du Val d'Oise  
95017 Cergy-Pontoise Cedex



## DES COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

La commission extra-municipale mise en place en septembre dernier suite à la réunion publique sur les projets d'aménagement du centre-ville s'est réunie en novembre. Des commissions thématiques seront créées au sein de cette commission extra-municipale afin de travailler en groupe sur un thème particulier :

les équipements publics, les commerces ou le transport.

Chacune d'elle sera composée d'habitants de différents quartiers. La prochaine réunion se tiendra le 6 février prochain et permettra de mettre en place des commissions. ■





Spectacle à l'école Pasteur pour la dégustation de la galette du quartier Pasteur

## CONSEILS DE QUARTIERS POUR DES QUARTIERS QUI ÉVOLUENT

Créés en 1995 par Jean Virard, alors Maire-adjoint en charge du secteur, les conseils de quartiers ne cessent d'évoluer en fonction des attentes des habitants, du mode de vie, de la population, des changements dans les quartiers...

Les conseils de quartiers ont évolué tout en gardant la base fondamentale qui consiste à être un lien social et un vecteur de communication entre la Municipalité et les habitants via les membres des conseils de quartiers.

### LES CONSEILS OUVERTS À TOUS

Depuis leur création, la Municipalité a ouvert les conseils de quartiers à tous les habitants qui le souhaitent, dans cet esprit de démocratie participative. Au sein de chaque conseil de quartier, 20 à 40 membres sont inscrits et viennent régulièrement à chaque réunion. A leur tête, 1 Président, 1 à 2 Vice-présidents et 1 à 2 secrétaires constituent la base officielle. Tout habitant peut venir ponctuellement assister à une réunion et s'y exprimer dans le respect de l'ordre du jour. Les réunions ont lieu une fois tous les mois ou tous les deux mois selon les quartiers.

### DES ÉVOLUTIONS DANS L'ACTION

Si l'esprit général des conseils de quartiers n'a pas changé au fil des années, la forme a fait l'objet de réflexions et d'évolution. Parmi les nouveautés de ces deux dernières années, on peut noter :

- **Des réunions sur le terrain** se développent de plus en plus ; les membres des conseils de quartiers se rendent à un endroit donné ou selon un circuit établi par le conseil de quartier, une à deux fois par an. Le but est de constater, sur place, une situation qui souvent n'évolue pas, en débattre et trouver une solution.
- **Un déjeuner de travail** a lieu une à deux fois par an avec les Présidents des conseils de quartiers et Monsieur le Maire. Il permet de présenter les sujets d'actualité de la ville.
- **Le règlement intérieur des conseils de quartier** a été réaménagé ; cette charte est destinée aux Présidents pour la bonne tenue des réunions du conseil de quartier. La refonte a été distribuée fin 2011.

### CONVIVIALITÉ ET COMMUNICATION

Espaces de discussion et de communication, les conseils de quartiers permettent de rencontrer ses voisins. La convivialité est entretenue par des manifestations régulières tout au long de l'année : Père Noël, galettes, en passant par les crêpes pour certains quartiers, les repas, sans oublier le stand chocolat chaud et gâteaux réunissant tous les conseils de quartiers un dimanche matin au printemps. Les conseils de quartiers participent aussi régulièrement aux manifestations de la ville.

Les conseils de quartiers sont aussi souvent déclencheurs d'idées et de solutions. N'hésitez pas à rejoindre ceux qui, proches de vous, s'investissent au quotidien pour votre quartier. Les dates de réunions ou d'animations figurent sur les panneaux d'affichage des conseils de quartiers, sur le site Internet de la Ville et dans *Sannois en Direct*...

**Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du service des conseils de quartiers au 01 39 98 20 25 ou par courriel à [politique.des.quartiers@sannois.org](mailto:politique.des.quartiers@sannois.org)**

Repas du quartier Les Carreaux-Gaston Ramon



- **Un conseil de ville** se tient environ deux fois par an. Présidé par Monsieur le Maire, il réunit tous les conseils de quartiers autour d'un thème général d'actualité ou de sujets choisis parmi les propositions des membres des conseils de quartiers qui ont été transmis préalablement.





## 3 questions

à Sylvie Enguerrand,  
Maire-adjoint chargé des conseils  
de quartiers depuis 2008

► **Que va-t-il se passer de nouveau en 2012 ?**

2012 est une année d'élections. A l'automne, les bureaux des conseils de quartiers (Présidents, Vice-présidents et secrétaires) seront renouvelés.

► **Comment cela s'organise-t-il ?**

Un appel à candidature sera lancé auprès des membres des conseils de quartiers qui se seront réinscrits ou qui auront souhaité s'inscrire pour la première fois, avant l'été.

► **Quand aura lieu l'élection ?**

L'élection se fera lors d'un conseil de quartier dont la date sera communiquée ultérieurement. Les résultats seront transmis ensuite aux habitants par les moyens habituels (panneaux, site, journal...).



Jury des décorations de Noël "Maisons et jardins"

## LES PRÉSIDENTS ET ÉLUS CORRESPONDANTS DE CHAQUE QUARTIER



Christelle Vincké



Claude Pailloux



Nicole Garnier



Patricia Laplanche



François Fabre



Yves Périllat



Roland Roussel

### PRÉSIDENTS

- Quartier du Moulin : Christelle Vincké
- Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon : Claude Pailloux
- Quartier Loges / Gambetta : Nicole Garnier
- Quartier Centre-Ville / Bel Air : Patricia Laplanche
- Quartier Voltaire : François Fabre
- Quartier Pasteur : Yves Périllat
- Quartier Gare : Roland Roussel



Coordinatrice  
Service des Conseils de quartiers

Monique Jardet

### ÉLUS CORRESPONDANTS DE QUARTIER

- Quartier du Moulin : Claude Varesano et Grégory Roberge
- Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon : Marie-Claude Brulé et Essaïe Sagbohan
- Quartier Loges / Gambetta : Marie-Laure Gay et Séverine Békier
- Quartier Centre-Ville / Bel Air : Geneviève Remaud et Arnold Yayi
- Quartier Voltaire : François Lamarche et Eric Delannée
- Quartier Pasteur : Pascale Née et Sylvie Fischer
- Quartier Gare : Dominique Montignon

## COUPON-RÉPONSE

Dans un souci d'amélioration, merci de remplir ce coupon-réponse et l'adresser au service des conseils de quartiers - Hôtel de Ville - 95111 Sannois cedex

Vous ne venez pas aux réunions des conseils de quartiers car :

- horaires pas adaptés
- sujets abordés pas intéressants
- autres : précisez :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....

Vous venez aux réunions des conseils de quartiers : que souhaitez-vous voir être amélioré :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Courriel : .....



Dégustation de crêpes au quartier du Moulin



Les Conseils de Quartiers à la rencontre des habitants



## LOISIRS

Jusqu'au 25 février

### Exposition « La forêt » à la Médiathèque

Pour poursuivre le cycle « Arbres et forêts », la Médiathèque propose de découvrir une nouvelle exposition consacrée à la forêt et réalisée par le Conseil Général du Val d'Oise. On se rend compte que la forêt offre à l'homme de multiples ressources. Elle est aussi un habitat, un lieu mystérieux ou sacré, angoissant ou hostile. La chasse, la cueillette et des pratiques agricoles ont permis à l'homme de se nourrir. Elle fournit aussi le bois de feu et le bois pour l'industrie.

Tout un univers à découvrir jusqu'au 25 février à la Médiathèque...

Entrée libre.



Du 22 février au 2 mars

### Projections de films à la Médiathèque sur le thème de l'année : « Arbres et forêt »



Mercredi 22 février à 15h  
*Mia et le Migou* : film d'animation de Jacques-Rémy Girerd. À partir de 7 ans.

Vendredi 24 février à 15h

*Les bébés animaux de la forêt d'Europe* : film documentaire de Delphine Bremond. À partir de 4 ans.



Mercredi 29 février à 15h  
*Les rebelles de la forêt 2* : film d'animation de Matthew O'Callaghan. À partir de 6 ans.

Vendredi 2 mars à 15h

*Une journée en forêt* : film documentaire de Jean-Marie Migaud. À partir de 6 ans.



Entrée libre et sans réservation pour l'ensemble des projections.  
Renseignements : 01 39 81 80 17

## CONCERTS À L'EMB

• **Vendredi 10 février à 20h30 : 1995 + Nocifs sound system (hip-hop)**



Leur nom se répand comme une traînée de poudre sur le net... Quatre chiffres pour cinq MC's et un DJ qui se sont notamment fait connaître au concours Rap Contenders. Ces petits Parigots prennent le hip-hop à la source. Ça sonne "années 90", ça groove et on aime ça !

Tarifs : 12 € / 15 € / 17 €.

• **Vendredi 17 février à 20h30 : The Subs + La Femme (électro rock)**



De la grosse turbine électro, des synthés transe, des rythmes punk... Habités des gros festivals, The Subs transforment la scène en un magma thermonucléaire. Approuvé par Boys Noize et Laurent Garnier, le dernier

single de La Femme, groupe accompagné par l'EMB, s'intitule "Paris 2012" et on a envie de dire : « Le monde en 2013 » ! Leur ascension est fulgurante, et leur musique, post-apocalyptique-cool.

Tarifs : 8 € / 12 € / 14 €.

**Pensez à réserver pour deux prochains concerts qui seront sûrement complets :**

• **Vendredi 9 mars à 20h30 : Les Fatals Picards + Giedré (chanson festive)** - Tarifs : 15 € / 18 € / 20 €.

• **Jeudi 5 avril à 20h30 : Miossec + Joseph d'Anvers (chanson rock)** - Tarifs : 17 € / 21 € / 23 €.

EMB : 01 39 80 01 39 / [www.emb-sannois.org](http://www.emb-sannois.org)

Billetterie ouverte mercredi, jeudi, vendredi et jours de concert de 14 h 30 à 19 h.



## VENDREDI 10 FÉVRIER THÉÂTRE AU CENTRE CYRANO

C'est avec la pièce de théâtre de boulevard *Ma belle-mère et moi* de Bruno Druart, que commencera la saison théâtrale au Centre Cyrano.

Mise en scène par Luq Hamett, cette pièce réunit Franck Leboeuf, Katia Tchenko, Christine Lemler et Nicolas Vitiello dans une comédie.

Une belle-mère, la petite soixantaine bourgeoise, arrive dans l'appartement de son ex beau-fils, pour le persuader de se remettre avec sa fille... Une sacrée soirée en perspective ! ■

Tarifs : 20 € / 18 € / 16 € - Billetterie ouverte mardi, jeudi et dimanche de 9h à 12h30 / mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Renseignements : 01 39 81 81 56.



## FESTIVAL JAZZIFIQUE À L'EMB

Jusqu'en mars, pour sa troisième édition, Jazzifique donne une nouvelle fois rendez-vous aux amoureux du jazz et du groove ! Des concerts d'artistes prestigieux et des groupes à découvrir absolument.

→ Samedi 4 février à 20h30

**Robin Mc Kelle & The Flytones + Ornette (jazz soul)**



À la croisée du rhythm n' blues, de la soul et du jazz, la new-yorkaise Robin Mc Kelle qu'on compare à Ella Fitzgerald, s'est

entourée d'un sextet avec le clavier d'Avishai Cohen, le bassiste de Sharon Jones et une superbe section de cuivres.

Ornette, c'est Bettina Kee, ex claviériste d'Arthur H, Bashung et Peter Von Poehl. Ses mélodies lumineuses avec son grain de voix chaleureux sont des hits instantanés.

Tarifs : 12 € / 16 € / 18 €.

→ Jeudi 29 mars à 20h30

**Magic Malik (jazz - concert assis)**



C'est la quatrième fois qu'il viendra à l'EMB. Jazz, funk, world, pop, électro, afro-caribéen,

l'art de Malik Mezzadri est sans ornières. Au bec, une flûte traversière qu'il sait caresser et faire chanter avec une maîtrise rare. Tout juste sorti de sa résidence à la prestigieuse Villa Médicis, il sera sur scène en quartet pour un jazz au groove aussi exigeant que libre.

Tarifs : 8 € / 12 € / 14 €.



JUSQU'AU 18 MARS

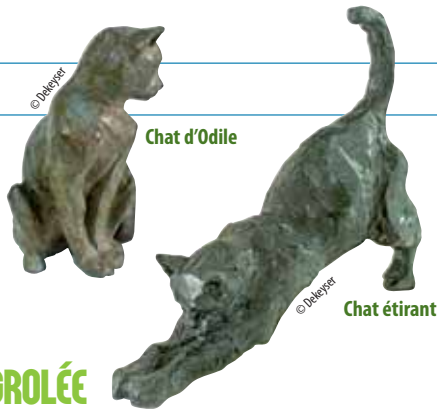
© Rousseau-Grolée



Bouquet à la nappe blanche  
(65 x 54 cm)

## EXPOSITION AU MUSÉE UTRILLO-VALADON « RÉALITÉ POÉTIQUE » PAR NICOLE ROUSSEAU-GROLÉE

Venez découvrir la première exposition du nouveau cycle « Signatures contemporaines ». Vous avez tout le mois de février pour pousser la porte du Musée Utrillo-Valadon et venir voir « Réalité poétique », l'exposition de l'artiste sannoisienne, Nicole Rousseau-Grolée. A ses côtés, Danièle Dekeyser, présente des sculptures de chats, animal favori de Nicole Rousseau-Grolée. ■



La terrasse (130 x 97 cm)

Musée Utrillo-Valadon - Place du Général Lederc - Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée : 1€.

### LES JEUNES LAURÉATS DU CONCOURS DE PEINTURE ET DESSIN ORGANISÉ POUR L'EXPOSITION WOISARD ET SEDLARSKI



### Concours de dessin et peinture pour les jeunes de 4 à 12 ans

**Sujet :** faire un dessin ou une peinture illustrant la fable de *La Fontaine Le Corbeau et le renard*, ceci afin de représenter un arbre, thème cher à Nicole Rousseau-Grolée.

**Présentation :** sur une feuille de format A4.

Au dos de la feuille, inscrire lisiblement prénom, nom, âge, école ou adresse personnelle.

Toutes les techniques sont autorisées (gouache, acrylique, pastel, crayons de couleurs, feutres...).

**Date limite de dépôt :** mercredi 14 mars à 17h au Musée Utrillo-Valadon.

**Remise des prix aux lauréats :** samedi 17 mars à 15h au Musée Utrillo-Valadon.

### MARDI 14 FÉVRIER SOIRÉE SAINT-VALENTIN AU CENTRE CYRANO



Après le succès de "Carmen" l'an dernier, acclamé par plus de 1200 personnes, l'École de Musique propose de retrouver les mêmes artistes lyriques pour une soirée spéciale Saint-Valentin intitulée "J'ai rendez-vous avec vous", dans le cadre des "Mardis de Cyrano".

• En première partie, des airs célèbres d'opéras par Anna Staïcu, Soprano et Gilles Gaubert, Ténor.

• En deuxième partie, des chansons d'amour tendres, émouvantes et humoristiques par Anaëlle Bensoussan, Delphine Bibaut et leurs amis accompagnés par Alain Palma. ■

Mardi 14 février à 20h30 - Centre Cyrano

Renseignements et réservation : École de musique : 01 34 11 30 80

### DEUX NOUVEAUX DONS AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

Suite à leur exposition qui s'est tenue du 5 novembre au 30 décembre 2011, le photographe Dominique-André Woisard et le sculpteur Jivko Sedlarski ont chacun fait don d'une de leurs œuvres.

Il s'agit de la photographie intitulée « Paris VII<sup>e</sup> » (tirage



© Jivko Sedlarski



© Dominique-André Woisard

photo argentique original 40 x 50 cm) et de la sculpture « Un Vent dans les cheveux » (acier thermolaqué, 74 cm, 2010).

Ces deux œuvres sont désormais installées dans la salle des contemporains du Musée.

MLA

→ Jusqu'au 18 février

### EXPOSITION DE PEINTURE D'ALESSIO MARINELLI



Alessio Marinelli est un artiste peintre d'origine italienne. Il s'est imposé dans le monde contemporain grâce à sa créativité et à son originalité. Il cultive son intérêt pour l'art moderne et séduit un grand nombre d'amateurs d'art contemporain avec des œuvres oscillant entre la fantaisie et la noirceur ou encore la naïveté et l'indépendance...

Ne manquez pas de découvrir ces peintures d'un style nouveau, dont le caractère et la sensibilité varient au gré du peintre.

MLA - Exposition ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

### ENCADREMENT ET CALLIGRAPHIE

Vendredi 10 février

Atelier encadrement avec Sylvie Canciani.

• de 9h à 12h : débutants.

• de 14h à 17h : confirmés.

Tarifs : Sannoisien : 10 € /

Non Sannoisien : 12 €.



Lundi 20 et mardi 21 février de 14h30 à 17h30

Stage de calligraphie à partir de 15 ans avec Stéphanie Devaux.

Tarifs du stage : Sannoisien : 15 € /

Non Sannoisien : 18 €.



## LOISIRS

## A NOTER SUR VOS AGENDAS !

**Samedi 10 et dimanche 11 mars**  
Salon sannoisien du Vin et du Terroir au Centre Cyrano



Lors de cette 5<sup>e</sup> édition, vins, Champagne et produits du terroir seront présents. En parcourant le salon, le visiteur pourra faire escale dans le monde des produits sucrés et salés. L'occasion de goûter aux judicieux accords entre les mets et les vins ou de se laisser aller à la découverte de gourmandises...

**Samedi 4 février à 20h30**  
Match d'improvisation par les élèves du théâtre de la MLA

L'objectif d'un match d'improvisation est d'amener les participants à improviser en groupe, l'improvisation étant un exercice faisant partie intégrante de la formation au théâtre, en particulier pour les jeunes. C'est également l'occasion de faire découvrir au public un aspect de l'art dramatique et de le rendre « actif ».

Avec, dans le rôle de l'arbitre, Laurent Savard, professeur de théâtre de la MLA, les enfants devront composer avec des thèmes et des idées sortis de l'imagination des spectateurs.

**Entrée libre dans la limite des places disponibles - réservation indispensable au 01 34 11 30 78 ou à la MLA**

## Stages à la MLA

Peinture sur soie

**Du 27 février au 2 mars**

Un atelier de peinture sur soie est proposé aux enfants à partir de 6 ans. Les participants découvriront de nombreuses techniques permettant d'obtenir des motifs uniques sur des textiles divers. Aucune connaissance en dessin n'est donc nécessaire. Les enfants pourront ainsi réaliser eux-mêmes de belles créations pendant les vacances d'hiver.

**Du 27 février au 2 mars, de 14h à 16h**

**Tarifs : Sannoisien : 20 € /**

**Non Sannoisien : 23 €**

Street Dance

**20, 22 et 24 février**

Ce stage est ouvert aux jeunes à partir de 10 ans.

La « Street Dance » regroupe des danses évoluant sur des musiques très rythmiques. Les mouvements se veulent rapides et mélangés à des déplacements « glissés » que l'on retrouve dans la break dance, le poppin' ou encore le free style pour une liberté totale des danseurs.

**Les 20, 22 et 24 février, de 14h à 16h**

**Tarifs : Sannoisien : 20 € /**

**Non Sannoisien : 23 €**

## ANIMATIONS AU MOULIN TOUTE L'ANNÉE

Tous les premiers dimanches du mois, le Moulin est ouvert au public pour des visites libres ; l'occasion de découvrir ses rouages et son fonctionnement. Dorénavant, des animations seront également proposées à l'occasion de divers événements.



**Prenez date et rendez-vous au Moulin !**

- **Dimanche 5 février** : 14h à 18h : visite.
- **Dimanche 19 février** : 14h à 18h : le Moulin fait son carnaval : pendant que les parents visiteront le Moulin, les enfants pourront se faire maquiller et sont invités à venir costumés. Vente de crêpes et boissons.
- **Dimanche 4 mars** : 14h à 18h : visite.
- **Dimanche 8 avril** : chasse à l'oeuf : les enfants devront chercher les œufs de Pâques cachés à l'intérieur et à l'extérieur du Moulin. Une visite libre du Moulin sera aussi proposée.
- **Dimanche 6 mai** : 14h à 18h : visite.

• **Dimanche 20 mai** : Journée des Moulins : visites guidées du Moulin.

• **Dimanche 3 juin** : 14h à 18h : visite.

• **Dimanche 17 juin** : 14h à 18h : visite à l'occasion de la « Journée des Moulins ».

• **Mercredi 27 juin** : concours de dessin « Le plus beau Moulin » pour les enfants des accueils de loisirs.

• **Dimanche 1<sup>er</sup> juillet** : visite libre et concours de dessin avec l'association « Les Artistes du Moulin ». ■

**Visite libre de 14h à 18h (dernière visite à 17h30) :**

Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisien : 2 € / Etudiant de - 26 ans : gratuit.

**Animations gratuites.**

**Goûter ou collation sur place :**

Part de gâteau, crêpe : 1 € / sandwich : 2 € / boisson chaude, boisson fraîche : 1 €.

**Renseignements : Service Culturel : 01 39 98 21 44**



## TRIATHLON

## TSF : TROIS TITRES DE CHAMPIONS DU VAL D'OISE



Ludivine Moreau et Cyrielle Tirelli



Alexandre Nauche et Anthony Maillard



Marie-Line et Maxime Hamon

Le dimanche 11 décembre dernier, se déroulait le Run & Bike de Franconville auquel participait le club de Triathlon de Sannois Franconville. Le Run & Bike est une épreuve qui consiste à enchaîner la course à pied et le vélo tout terrain par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers. Il suffit d'alterner autant de fois que l'on souhaite la course à pied ou le vélo. Cette discipline est ouverte aux enfants à partir de 6 ans et constitue une première approche aux disciplines enchaînées.

Côté adultes, le Run & Bike de Franconville était, cette année encore, le support aux titres de championnat du Val d'Oise attribués par le Comité département du Val d'Oise de triathlon et des disciplines enchaînées.

**Les trois titres décernés ont été remportés par le club de Triathlon de Sannois Franconville ; ainsi :**

- Cyrielle Tirelli et Ludivine Moreau sont championnes du Val d'Oise,
- Alexandre Nauche et Anthony Maillard sont champions du Val d'Oise,
- Maxime et Marie-Line Hamon sont champions mixtes du Val d'Oise.

Au cours de la journée, plus de 80 équipes enfants et 60 équipes adultes se sont affrontées sur un parcours stabilisé, très roulant et sur des distances adaptées à chaque catégories d'âges.

Félicitations à nos champions ! ■

Pour tout renseignement : Pascal Enfert - Président du club de Triathlon de Sannois Franconville  
pascal.enfert@wanadoo.fr - Site: <http://www.tsf95.com/>



## ENCOMBRANTS : RESPECTEZ LES JOURS DE COLLECTE



Le Syndicat Emeraude assure un ramassage des encombrants sur la commune de Sannois. La ville est découpée en quatre secteurs et le ramassage des encombrants a lieu le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jeudi selon les secteurs. Les habitants doivent déposer les encombrants la veille du jour de ramassage, donc le mercredi soir, à partir de 19h.

Les gravats, blocs de béton, les déchets végétaux, les produits

toxiques doivent être déposés à l'Eco-site du Plessis-Bouchard. Il en est de même pour les écrans de télévision, les ordinateurs, les petits appareils (rasoirs, cafetières, robots, téléphones portables...), le gros électroménager.

Pour information : seuls les écrans ne sont plus collectés avec les encombrants. Pour les DEEE [Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques], encore tolérés dans

les encombrants, il est conseillé de privilégier la reprise « 1 pour 1 » lors d'un nouvel achat ou l'apport en déchèterie, afin qu'ils puissent être recyclés et dépollués.

Il est important de respecter les jours de ramassage afin que le cadre de vie soit préservé. En effet, rien n'est plus désagréable que de voir les trottoirs jonchés d'objets divers à n'importe quel moment. Cela peut aussi être dangereux pour tous.

Les Services Techniques de la ville interviennent juste après le jour de ramassage par le Syndicat Emeraude, en complément, afin de nettoyer les débris mais n'ont pas à ramasser les dépôts sauvages à tout moment. Les habitants doivent donc faire preuve de civisme afin que l'environnement de la ville soit préservé. ■

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**  
**Services Techniques : 01 39 98 20 60.**  
**Syndicat Emeraude : 01 34 11 92 92 /**  
**contact@syndicat-emeraude.com**  
**Eco-site du Plessis-Bouchard -**  
**12, rue Marcel Dassault -**  
**Parc d'activités des Colannes.**



**SECTEUR N°1**

Ramassage le 1<sup>er</sup> Jeudi de chaque mois

- ☉ jeudi 5 janvier
- ☉ jeudi 2 février
- ☉ jeudi 1<sup>er</sup> mars
- ☉ jeudi 5 avril
- ☉ jeudi 3 mai
- ☉ jeudi 7 juin
- ☉ jeudi 5 juillet
- ☉ jeudi 2 août
- ☉ jeudi 6 septembre
- ☉ jeudi 4 octobre
- ☉ jeudi 1<sup>er</sup> novembre
- ☉ jeudi 6 décembre

**SECTEUR N°2**

Ramassage le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

- ☉ jeudi 12 janvier
- ☉ jeudi 9 février
- ☉ jeudi 8 mars
- ☉ jeudi 12 avril
- ☉ jeudi 10 mai
- ☉ jeudi 14 juin
- ☉ jeudi 12 juillet
- ☉ jeudi 9 août
- ☉ jeudi 13 septembre
- ☉ jeudi 11 octobre
- ☉ jeudi 8 novembre
- ☉ jeudi 13 décembre

**SECTEUR N°3**

Ramassage le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

- ☉ jeudi 19 janvier
- ☉ jeudi 16 février
- ☉ jeudi 15 mars
- ☉ jeudi 19 avril
- ☉ jeudi 17 mai
- ☉ jeudi 21 juin
- ☉ jeudi 19 juillet
- ☉ jeudi 16 août
- ☉ jeudi 20 septembre
- ☉ jeudi 18 octobre
- ☉ jeudi 15 novembre
- ☉ jeudi 20 décembre

**SECTEUR N°4**

Ramassage le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

- ☉ jeudi 26 janvier
- ☉ jeudi 23 février
- ☉ jeudi 23 mars
- ☉ jeudi 26 avril
- ☉ jeudi 24 mai
- ☉ jeudi 28 juin
- ☉ jeudi 26 juillet
- ☉ jeudi 23 août
- ☉ jeudi 27 septembre
- ☉ jeudi 25 octobre
- ☉ jeudi 22 novembre
- ☉ jeudi 27 décembre

## RÉGLEMENTATION

### Halte aux bruits de voisinage !

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 28 avril 2009 en application du code de la santé publique. Certains articles s'appliquent aux particuliers pour le bien-être de tous.

#### ARTICLE 10

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de diffusion sonore, de télévision, d'instruments et appareils de musique, appareils électroménagers, appareils de climatisation ainsi que ceux résultant du port de chaussures bruyantes, de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux. Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif sont interdits.

#### ARTICLE 11

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi,
- de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés par l'article 8 et interdits

- avant 7 h et après 20 h du lundi au vendredi,
- avant 8 h et après 19 h le samedi,
- les dimanches et jours fériés

sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès du maire.

#### ARTICLE 13

Les propriétaires ou possesseurs de piscines privées sont tenus de prendre toutes mesures afin que les équipements ainsi que le comportement des utilisateurs ne constituent pas une source de nuisances sonores pour les riverains.

#### ARTICLE 14

Les détenteurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les infractions au présent arrêté sont recherchées et constatées par les officiers et agents de police judiciaire et par les agents désignés par le maire et qui sont agréés par le procureur de la République et assermentés.

**Les sanctions administratives prévues par le code de la santé publique ou le code pénal s'appliquent et concernent des contraventions de classe 3 pouvant atteindre 450 €. Ces sanctions peuvent être données pour des bruits comme de la musique ou la télévision trop forte de jour comme de nuit, des cris, des aboiements de chiens, des invités trop bruyants dans un jardin...**

## Jusqu'au samedi 11 février

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi / de 8h30 à 12h et de 15h à 18h le jeudi / ouvert le samedi 11 février de 8h30 à 12h

Inscription pour les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver  
Service Jeunesse - 01 39 98 20 70

## Jusqu'au samedi 18 février

10h-12h et 14h-19h du lundi au vendredi / 10h-12h et 14h-18h le samedi

Exposition de peinture d'Alessio Marinelli  
Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre

## Jusqu'au samedi 25 février

Mardi et vendredi : 9h-12h et 15h-18h  
Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h  
Samedi : 9h-12h30 et 14h-18h  
Exposition « La forêt » réalisée par le Conseil Général du Val d'Oise  
Médiathèque André Candelier  
Entrée libre

## Jusqu'au mercredi 14 mars à 17h

Concours de dessin et peinture sur le thème de l'arbre pour les 4-12 ans  
Musée Utrillo-Valadon

## Jusqu'au dimanche 18 mars

10h-12h et 14h-18h du mercredi au dimanche  
« Signatures contemporaines au Musée » : exposition « Réalité poétique » par Nicole Rousseau-Grolée et sculptures de chats par Danièle Dekeyser  
Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1€

## Jusqu'au 30 mars

8h30-12h et 13h30-18h tous les jours sauf le jeudi 8h30-12h et 15h-18h / Pendant les périodes d'inscription, le samedi 8h30-12h  
Inscriptions scolaires pour la rentrée 2012  
Service Scolaire - Hôtel de Ville  
01 39 98 20 70

## Mercredi 1<sup>er</sup> février

15h et 20h30  
Cinéma : **Hollywood**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€  
De 16h à 17h30  
Le Café des Seniors  
Maison des Seniors - 16, boulevard Maurice Berteaux

## Jeudi 2 février

20h30  
Réunion du conseil de quartier Centre Ville / Bel Air  
Hôtel de Ville

## Vendredi 3 février

20h45  
Réunion du conseil de quartier Voltaire  
Hôtel de Ville

## Samedi 4 février

De 13h à 17h30  
Tournoi de foot en salle : Entente U 13  
Palais des Sports J.-C. Bouttier  
De 18h à 23h30  
Football Américain : Match Juniors « Les Gaulois » de Sannois contre « Les Cougars » de St Ouen l'Aumône  
Stade Auguste Delaune

De 19h30 à 22h30

Hand Ball : Match  
Gymnase Voltaire

20h30

Festival Jazzifique  
Concert Jazz soul : Robin Mckelle & The Flytones / Ornette  
EMB - Tarifs : 12€ / 16€ / 18€

20h30

Match d'improvisation par les élèves  
Théâtre de la MLA, mise en scène : Laurent Savard  
Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre dans la limite des places disponibles  
Réservation indispensable au 01 34 11 30 78

## Dimanche 5 février

De 9h à 12h  
La Municipalité au marché  
Marché couvert - Centre Cyrano

De 9h30 à 12h30

Hand Ball : Match  
Gymnase Voltaire

De 12h à 16h

Basket Ball : Match Cadets Région contre St Maur  
Palais des Sports J.-C. Bouttier

De 13h à 17h  
Volley Ball : Match  
Gymnase Voltaire

14h - 18h (dernière visite à 17h30)

Visite libre du Moulin  
Rue des Moulins - Plein tarif : 3€ / Tarif réduit : 2,50€ / Sannoisien : 2€ / - de 26 ans : gratuit  
Goûter ou collation sur place : 1€ / 2€  
Renseignements : 01 39 98 21 44

De 16h30 à 20h30

Basket Ball : Match Seniors filles contre CS Ministère des Finances  
Palais des Sports J.-C. Bouttier

## Mardi 7 février

A partir de 14h30  
Thé dansant avec l'orchestre de Tony Di Vincenzo  
Centre Cyrano  
Tarifs : 7€ / 8€ / 8,50€

20h45

Réunion du conseil de quartier Loges / Gambetta  
Self école Gambetta

## Mercredi 8 février

10h30-11h30 (3-6 ans)  
15h-16h30 (6 ans et plus)  
Raconte-moi le mercredi  
Médiathèque André Candelier  
Entrée libre

15h et 20h30

Cinéma : **Hugo Cabret**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€

20h30

Réunion du conseil de quartier  
Les Carreaux / Gaston Ramon  
Ecole Gaston Ramon

## Vendredi 10 février

9h - 12h (débutants)  
14h - 17h (confirmés)  
Atelier d'encadrement  
Maison des Loisirs et des Arts  
Tarifs : Sannoisien : 10 € / Non Sannoisien : 12 €

De 10h30 à 12h

Atelier pour les seniors « Les gestes qui sauvent », par les Pompiers et l'infirmière du Centre Médico-Social de Sannois  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal  
Renseignements et inscription : 01 39 98 35 00

20h30

Concert Hip-Hop : 1995 / Noctifs Soundsystem  
EMB - Tarifs : 12€ / 15€ / 17€

20h30

Théâtre « Ma belle mère et moi » avec Frank Leboeuf, Katia Tchenko, Christine Lemler et Nicolas Vitiello, une pièce de Bruno Duart, mise en scène par Luq Hamett  
Centre Cyrano - 01 39 81 81 56  
Tarifs : 16 € / 18 € / 20 €

## Samedi 11 février

De 13h30 à 19h  
Basket Ball : Match des jeunes minimes filles contre Argenteuil et les poussins contre Eaubonne  
Gymnase Voltaire

De 14h30 à 17h

Le conseil de quartier Centre Ville / Bel Air invite les habitants à fêter la chandeleur et à déguster des crêpes  
Médiathèque Municipale André Candelier

18h

Football : match de CFA2 groupe A « L'Entente SSG » reçoit « Beauvais »  
Stade Michel Hidalgo

De 18h à 23h30

Football Américain : Match Seniors « Les Gaulois de Sannois » contre « Les Corsaires d'Evry »  
Stade Auguste Delaune

De 19h30 à 23h

Basket ball : Match seniors masculins contre Cormeilles en Parisis  
Palais des Sports J.-C. Bouttier

## Dimanche 12 février

De 14h à 16h  
Futsal : Match Seniors régional  
Gymnase Voltaire

## Mardi 14 février

9h-12h  
Inscriptions au séjour en Belgique du 22 au 24 mai. Réservé aux seniors  
Centre d'Action Sociale - Tarifs : 399€ (base 30 personnes) Renseignements : 01 39 98 35 00

## Dimanche 19 février

De 13h30 à 17h  
Basket Ball : Match cadettes

15h

Conférence pour les seniors sur « l'Inde d'aujourd'hui et de demain », par l'Association Sannoisienne Triveni  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal  
Entrée libre

20h30

Une soirée concert spéciale Saint-Valentin "J'ai rendez-vous avec vous", par l'Ecole de Musique, dans le cadre des "Mardis de Cyrano".  
1<sup>re</sup> partie : airs célèbres d'opéras  
2<sup>e</sup> partie : chansons d'amour tendres, émouvantes et humoristiques.  
Centre Cyrano - Renseignements et réservation (conseillée) : 01 34 11 30 80

20h30

Réunion du conseil de quartier du Moulin  
Ecole Emile Roux

## Mercredi 15 février

10h30  
Comptines et formulettes – pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents  
Médiathèque André Candelier  
Entrée libre

15h et 20h30

Cinéma : **La Délicatesse**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€

## Jeudi 16 février

9h-12h  
Inscriptions au séjour en Belgique du 22 au 24 mai. Réservé aux seniors  
Centre d'Action Sociale - Tarifs : 399€ (base 30 personnes) Renseignements : 01 39 98 35 00

De 10h30 à 12h

Atelier pour les seniors « Les gestes qui sauvent », par les Pompiers et l'infirmière du Centre Médico-Social de Sannois  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal  
Renseignements et inscription : 01 39 98 35 00

20h30

Réunion du conseil de quartier Pasteur  
Self école Pasteur

## Vendredi 17 février

De 10h30 à 12h  
Atelier pour les seniors « Les gestes qui sauvent », par les Pompiers et l'infirmière du Centre Médico-Social de Sannois  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal  
Renseignements et inscription : 01 39 98 35 00

20h30

Concert électro rock : The Subs / La Femme (artiste accompagné)  
EMB - Tarifs : 8€ / 12€ / 14€

## Samedi 18 février

De 18h à 23h30  
Football Américain : Match Cadets « Les Gaulois » de Sannois contre « Les Lycans » des Mureaux  
Stade Auguste Delaune

## Dimanche 19 février

De 13h30 à 17h  
Basket Ball : Match cadettes

## contre Armentières

Palais des Sports J.-C. Bouttier  
14h - 18h (dernière visite à 17h30)

Le Moulin fait son carnaval : Visite libre du Moulin. Les enfants pourront venir costumés et auront la possibilité de se faire maquiller.  
Vente de crêpes et de boissons  
Rue des Moulins - Plein tarif : 3€ / Tarif réduit : 2,50€ / Sannoisien : 2€ / étudiants - de 26 ans : gratuit  
Renseignements : 01 39 98 21 44

De 17h à 20h30

Basket Ball : Match Seniors filles contre Sénart  
Palais des Sports J.-C. Bouttier

## Lundi 20 et mardi 21 février

De 14h30 à 17h30  
Stage de Calligraphie à partir de 15 ans  
Maison des Loisirs et des Arts  
Tarifs : Sannoisien : 15 € le stage / Non Sannoisien : 18 € le stage

## Lundi 20, mercredi 22 et vendredi 24 février

De 14h à 16h  
Stage de Street Dance à partir de 10 ans  
Maison des Loisirs et des Arts  
Tarifs : Sannoisien : 20 € le stage / Non Sannoisien : 23 € le stage

## Mercredi 22 février

14h  
Ciné-jeunes : **Alvin et les Chipmunks 3**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€

15h

Projection du film **Mia et le Migou**  
A partir de 7 ans  
Médiathèque André Candelier  
Entrée libre

16h et 20h30

Cinéma : **Le Pacte**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€

## Vendredi 24 février

15h  
Projection du film **Les bébés animaux de la forêt d'Europe**. A partir de 4 ans  
Médiathèque André Candelier - Entrée libre

## Du lundi 27 février au vendredi 2 mars

De 14h à 16h  
Stage de peinture sur soie pour enfants à partir de 6 ans  
Maison des Loisirs et des Arts  
Tarifs : Sannoisien : 20 € le stage / Non Sannoisien : 23 € le stage

## Mercredi 29 février

15h et 20h30  
Cinéma : **Jack et Julie**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4€ / 5€

15h

Projection du film **Les rebelles de la forêt 2**. A partir de 6 ans  
Médiathèque André Candelier - Entrée libre

■ ANIMATIONS CULTURELLES  
01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano  
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr  
Musée Utrillo-Valadon  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Musée de la Boxe  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Médiathèque municipale  
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org  
Maison des Loisirs et des Arts  
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique  
01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr  
EMB  
01 39 80 01 39 – com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE / JEUNESSE  
01 39 98 20 70  
Service jeunesse  
animation-jeunesse@sannois.org  
Service scolaire  
affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES  
01 39 98 20 85 – sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS  
01 39 98 20 25 – politique.des.quartiers@sannois.org

■ SOLIDARITÉ  
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)  
01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION  
01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?  
CONTACTEZ-NOUS  
01 39 98 20 48 / 21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site

[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)



# SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 JANVIER 2012

→ **Renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise** attribuant à la Ville de Sannois une prestation de service au titre de l'accueil collectif de mineurs au sein des ses accueils de loisirs sans hébergement.

→ **Subventions accordées aux écoles**  
Henri Dunant (4320 € et 5312,50 €), Gambetta (1909,55 € et 7506 €), Gaston Ramon (6025 € et 6362,50 €) et Belle Etoile (5269,50 €) pour le financement de classes de découverte sachant que la Ville subventionne à chaque fois 50% du montant global. Au total, ce sont 36706,50 € de subventions qui sont versés aux écoles pour les classes de découverte.

→ **Afin de proposer une restauration légère sur le site du Moulin** lors des visites, les tarifs ont été fixés ainsi : part de gâteau : 1 €, crêpe : 1 €, sandwich : 2 €, boisson chaude : 1 €, boisson chaude : 1 €.

→ **Inscription de crédits par anticipation au budget primitif 2012** pour un montant total de 3 120 000 € correspondant à 20 000 € pour matériels de restaurants, 40 000 € pour matériels et travaux à la cuisine centrale, 300 000 € pour les travaux de l'école Carnot, 200 000 € pour les travaux divers dans les écoles, 150 000 € pour les travaux d'éclairage public, 800 000 € pour les travaux de voirie de l'allée de Corneilles, 1 100 000 € pour acquisitions foncières par préemption des lots boulevard Gabriel Péri, 500 000 € pour la fin des travaux de l'aire des gens du voyage et 8 000 € pour les travaux du gymnase Delaune et 2000 € pour matériel et outillage pour le centre technique.

→ **Dérogation exceptionnelle accordée à l'ADAME** (qui gère l'Espace Michel Berger), dans le calendrier de versement des subventions annuelles d'exploitation afin que l'ADAME n'ait pas recours à l'emprunt suite aux investissements importants engagés pour l'achat de matériel. Le premier acompte de 146 000 € sera versé en janvier 2012, le second de 146 000 € sera versé en février 2012 (à la place d'avril 2012) et le dernier correspondant au solde d'un montant de 73 000 € sera versé comme d'habitude en septembre 2012.

→ **Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Une année pour trente heures »**  
d'un montant de 6 799 € pour le compte de l'Association Française contre les Myopathies. Le montant de cette subvention correspond aux sommes encaissées par la vente de vin et de miel et par la location des chalets du Marché de Noël.

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

### UNION POUR SANNOIS

Déjà un mois

Il y a maintenant un mois, l'année 2012 pointait son nez avec son cortège de vœux et de bonnes résolutions. Au hit-parade de ces dernières, nous avons, en général :

- J'arrête de fumer.
- Je fais du sport.
- Je range le garage ou la cave.

Et ainsi de suite...

Il y en a une que je me permettrais de rajouter :

- J'arrête de dire des bêtises et, si je ne peux pas car c'est plus fort que moi, je tourne sept fois mon stylo autour de mes doigts avant d'écrire.

Je me suis en effet amusé à relire toutes les tribunes libres de l'opposition en fin de Sannois en Direct de l'année 2011.

A une exception (au moment des fameuses Primaires), la majorité municipale, le gouvernement, des personnes dont seules les initiales figurent, enfin presque tout le monde a le droit à sa charge de critiques.

Comme bonne résolution pour l'année 2012, je trouve que celle qui consisterait à écrire pour dire que tout n'est pas si mal dans notre bonne ville, pour parler de telle ou telle association, pour parler de tel ou tel geste en faveur d'une action avec un côté positif serait en effet sympathique et surtout justifié.

Mais bon, l'année ne fait que commencer et les bonnes résolutions peuvent être prises tout au long de cette dernière, le principal étant de les tenir...

**François LAMARCHE**  
Maire-adjoint  
Anciens Combattants,  
Affaires militaires,  
Commandes Publiques,  
Parc auto et garage

### AGIR POUR LES SANNOISIENS

Texte non reçu à la date du bouclage

### UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

#### Ecole : « massacre à la tronçonneuse ! »

Lors des vœux à la communauté éducative, le Président a annoncé un saccage de l'Ecole. En prenant comme modèle, l'autonomie des universités, pour faire de même avec l'Ecole. L'évaluation des enseignants par les chefs d'établissement est une étape dans la casse des métiers de l'éducation.

Elle instaure la concurrence entre les personnels éducatifs et transforme les chefs d'établissement en managers. Comment donner aux enseignants les moyens intellectuels de transmettre des savoirs si leur liberté pédagogique est une fois de plus mise à mal ?

Avec l'autonomie des établissements, la volonté du président est claire : créer des établissements scolaires de différents niveaux.

Le président a posé une pierre de plus dans la construction d'une école inégalitaire, dans laquelle les chefs d'établissements, pourront recruter des personnes plus ou moins formés et décider de leurs projets pédagogiques, en fonction des moyens financiers des collectivités locales, des entreprises ou même des parents.

L'ambition que les Elu(e)s Communistes et Républicains ont pour l'Ecole n'est pas celle de mettre en avant les plus méritant en laissant les autres de côté, mais bien de permettre la réussite de tous les élèves. Cela nécessite un service public national, des personnels maîtrisant leur métier, des équipes pédagogiques et éducatives et enfin l'arrêt des suppressions de postes et des recrutements à la hauteur des besoins.

**Josiane JEANTILS**  
Conseillère Municipale  
Groupe Communiste

## INFOS

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

**Assistante sociale**  
Permanences au Centre d'Action Sociale  
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins  
et un vendredi après-midi sur deux.  
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/  
01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

**Accueil CAF**  
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la  
Maison des services publics, Centre commercial  
"Les Raguenets".

### RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de  
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)  
Contact : 0 820 20 07 01.

### ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil  
d'administration et tout changement (adresse,  
conseil d'administration...) doit être signalé au:  
**Service des Relations Publiques :**  
01 39 98 21 01.  
Ces informations sont nécessaires pour la bonne  
gestion des dossiers.

### COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous  
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.  
**Contact :**  
Service Économie : 01 39 98 21 19.  
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives  
**Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-  
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur  
rendez-vous uniquement**  
01 39 98 35 00.



## Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration  
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque  
déchet :

**ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)**  
Collecte le matin, à partir de 5 h 15 : sortir le  
conteneur la veille de la collecte, à partir de  
19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit  
être rentré dans l'heure qui suit la collecte,  
au plus tard à 13 h.

**EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)**  
Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir le  
conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être  
rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain  
matin.

**VERRE (BAC VERT)**  
Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le  
conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir  
et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui  
suit la collecte, au plus tard à 13 h.

**JOUR DE RAMASSAGE**  
Il varie en fonction du type d'habitation,  
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,  
distribué à chaque habitant, est disponible  
en Mairie et peut être demandé au Syndicat  
Émeraude.

En cas d'infraction, une verbalisation peut être  
effectuée sur la base du non-respect  
de l'arrêté municipal réglementant les heures  
de sortie et de rentrée des bacs roulants pour  
ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

**OBJETS ENCOMBRANTS**  
Les objets encombrants ne comprennent pas  
les gravats, les blocs de béton, les déchets  
de végétaux, les toxiques qui sont à déposer  
à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille  
du jour de ramassage à partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage  
Secteur 1 : 2 février - Secteur 2 : 9 février -  
Secteur 3 : 16 février - Secteur 4 : 23 février.

**PRODUITS TOXIQUES**  
Peintures, solvants, huiles, batteries, produits  
de nettoyage, produits phytosanitaires... :  
à déposer à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

**ÉCRANS DE TÉLÉVISION**  
Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, ils doivent être  
déposés dans une filière appropriée.  
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :  
lors de l'achat d'un appareil neuf,  
le distributeur a l'obligation de reprendre  
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :  
l'écran sera repris pour être recyclé.

**CLICHÉS DE RADIO**  
à déposer auprès du Centre Médico-Social  
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

**Éco-site du Plessis-Bouchard** • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •  
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche  
et de 14 h à 18 h les mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars) • Se munir d'une pièce d'identité  
et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr

## SERVICES DE GARDE

### MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des  
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin  
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur  
donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce  
système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend  
directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

**SOS Médecins 01 30 40 12 12**

**Le cabinet de votre médecin est fermé ?** Vous trouverez une **permanence à la Maison  
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy  
(69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de  
16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

### PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

**6 FÉVRIER**  
KANOUN • 15, boulevard Charles de Gaulle •  
Tél. : 01 39 81 20 19

**13 FÉVRIER**  
LASJUNIES • Centre commercial •  
1, rue de la Horionne • Tél. : 01 34 11 35 06

**20 FÉVRIER**  
KITIHOUN • 2, boulevard Gambetta •  
Tél. : 01 39 81 28 00

**27 FÉVRIER**  
KANOUN • 15, boulevard Charles de Gaulle •  
Tél. : 01 39 81 20 19

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi. En dehors des heures  
d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le 17  
et demander la pharmacie de garde du secteur de Sannois.



## À L'HÔTEL DE VILLE...

### PERMANENCE DU MAIRE

**Yanick Paternotte**, Maire de Sannois  
- Député du Val d'Oise - Président de  
l'Union des Maires du Val d'Oise - vous  
reçoit, avec les adjoints, **le lundi de  
18 h à 19 h, sans rendez-vous** à  
l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup> étage).  
M. le Maire vous donne également  
**rendez-vous au marché le premier  
dimanche de chaque mois, avec les  
élus de la Municipalité.**



### CONSEIL MUNICIPAL

**Pas de Conseil Municipal en février**  
Une synthèse du compte-rendu du  
précédent conseil est affichée sur les  
panneaux administratifs à l'extérieur de  
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la  
séance. Le compte-rendu intégral figure  
sur le site Internet de la ville :  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

## Un Mémo Tri pour jeter utile...

"Où jeter quoi ?"  
un **Mémo Tri**  
permet, grâce  
à un onglet,  
de visualiser  
rapidement les consignes pour bien  
trier les déchets. Vous pouvez vous  
le procurer en Mairie.



### LA MAIRIE RECRUTE

- Un technicien informatique  
« fonctionnelle » titulaire d'un BTS ou  
DUT informatique pour le Département  
Systèmes d'Information et Téléphonie.
- Un agent technique polyvalent pour  
le service des sports avec des horaires  
de travail en soirée et le week-end.
- Un gardien de Police Municipale par voie  
de mutation.
- Un maître-nageur titulaire du BEESAN.
- Un(e) bibliothécaire titulaire du DUT  
métiers du livre ou par voie de mutation,  
pour actions décentralisées.

Adresser CV avec photo et lettre  
de motivation à :  
Monsieur le Maire -  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville / Place du Général Leclerc  
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.